

ORIGINAL

SAS KALLIJURIS
Huissiers de Justice Associés
Résidence CASALUNA BT B2
1750 AVENUE DE BORGIO
20290 BORGIO

PROCES-VERBAL D'INVENTAIRE



☎ 04.95.36.15.49 - ☎ 04.95.38.35.55
e-mail : kallijuris@huissier-justice.fr

Bureaux annexes

AJACCIO : 2 bis Rue de Solferino – BP 175 – 20178 AJACCIO – ☎ 04.95.51.76.16

CORTE : 20 Avenue Pr. Pierucci – 20250 CORTE – ☎ 04.95.46.00.95

ILE ROUSSE : 12 Avenue Paul Doumer – BP 221 – 20220 ILE ROUSSE – ☎ 04.95.60.15.11

Membre d'une Association agréée par l'administration fiscale-le règlement des honoraires par chèque est accepté

SAS

KALLIJURIS

Commissaires de Justice
Associés

Résidence Casaluna Bat B2
1750 Avenue de Borgo

20290 - BORGIO

Tel : 04.95.36.15.49

kallijuris@kallijuris.fr

PROCES VERBAL D'INVENTAIRE AVEC PRISEE

LE MERCREDI DEUX JUILLET
DEUX MILLE VINGT CINQ
à 09 heures 30.

A LA REQUETE DE :

La Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée (SELARL) **CASANOVA & BENEDETTI**, dont le siège social est Greffier auprès du Tribunal de Commerce de Bastia - 10 boulevard Auguste GAUDIN, 20200 BASTIA, FRANCE, immatriculée au RCS de BASTIA sous le numéro 351734397, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège.

ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

Coût de l'acte
Les articles font référence
au Code de Commerce

Émoluments (Art A444-10)	837,08 €
Sous total HT	837,08 €
TVA à 20%	167,42 €
Débours Art. R.444-12	18,45 €
TOTAL TTC	1 022,95 €

AGISSANT EN VERTU DE

Un jugement en date du 17 juin 2025 rendu par le Tribunal de Commerce de BASTIA- Chambre des Procédures Collectives- ouvrant une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de la SARL L'AIXTRA, sis lieu dit Stagnone à CALVI 20600, exerçant une activité de restauration traditionnelle, snack sur place ou à emporter, débit de boissons et spiritueux IVème catégorie, et désignant la SAS KALLIJURIS, Commissaires de Justice Associés à la Résidence de CASALUNA, BAT B2, BP 32, à BORGIO (20290), conformément aux dispositions de l'Article L.621-4 du Code de Commerce aux fins de réaliser l'inventaire et la prise des actifs de la débitrice à l'article L.622-6 du Code de Commerce.

Je me suis donc rendue sur place ce jour, Maître Sophie EMMANUELLI-COLTELLONI, Commissaire de Justice Associé de la SAS KALLIJURIS et j'ai rencontré Monsieur BENEDETTI André, durement mandaté par le gérant de la SARL L'AIXTRA, aux fins de le représenter aux opérations d'inventaire, suivant mandata joint au présent procès verbal d'inventaire, ainsi déclaré, je lui ai rappelé que le présent inventaire est déclaratif et qu'il est réalisé sous sa responsabilité

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Sophie EMMANUELLI-COLTELLONI, Commissaire de Justice associée demeurant Résidence Casaluna Bat B2 1750 Avenue de Borgo à BORGIO (2B), par l'un d'eux soussigné,

JE ME SUIS RENDUE CE JOUR :

Restaurant L'AIXTRA
LIEU DIT STAGNONE

20600 CALVI

EN PRÉSENCE DE :

Monsieur BENEDETTI André, mandaté par Monsieur COLOMBO Cédric, aux fins de le représenter aux présentes opérations d'inventaire.

Je me suis rendue ce jour sur le territoire de la commune de CALVI 20260, LIEU DIT STAGNONE.

Sur place j'ai rencontré une personne qui s'est présentée comme étant MONSIEUR BENEDETTI André, mandaté par Monsieur COLOMBO Cédric, gérant de la SARL L'AIXTRA, aux fins de le représenter dans le cadre des présentes opérations d'inventaire.

J'ai procédé à l'inventaire des actifs présents ce jour dans le fonds de commerce du restaurant L'AIXTRA, en présence de Monsieur BENEDETTI.

DÉCLARATION

J'ai ensuite contacté téléphoniquement Monsieur COLOMBO, qui a fait les déclarations suivantes :

Déclarations faites par Monsieur COLOMBO, gérant de la SARL L'AIXTRA:

- Locaux destinés à l'activité :

Les locaux du restaurant ont été restitués au propriétaire Monsieur BENEDETTI André

- Nombre de salariés :

La société n'a plus de salariés depuis 2023

- Comptable:

Cabinet PIERRE à ÎLE ROUSSE, Monsieur COLOMBO me dit être en conflit avec le cabinet

- Comptes bancaires :

SOCIETE GENERALE, agence de CALVI; compte cloturé par la banque pour cause d'impayé

- Biens sous réserve de propriété : NÉANT

- Biens en location : LICENCE IV

- Bien en LLD : NÉANT

- Bien en crédit bail :

Véhicule utilitaire :

Marque : RENAULT- type : KANGOO

Immatriculé : FY-216-RV-

Propriétaire : DIAC

Monsieur COLOMBO m'indique être domicilié sur le continent et que ce véhicule est actuellement entre ses mains; il envisage de restituer ce véhicule dès que possible.
En conséquence, ce véhicule n'a pas pu m'être présenté.

- Bien mis à disposition : NEANT

- Bien immeubles : NÉANT

- Parts en société : NEANT

- Créances : NEANT

- Procès en cours : Société Générale

ACTIFS

J'ai inventorié les actifs suivants :

- 1 store extérieur.....	200 euros
- 1 meuble réfrigéré positif 2 portes dessus marbre.....	300 euros
- 2 meuble réfrigéré positif.....	800 euros
- 2 tables.....	20 euros
- 1 table bois.....	10 euros
- 2 banquettes rouges.....	50 euros
- 1 comptoir bois avec rangement	80 euros
- 1 comptoir de bar dessus marbre avec aménagements réfrigéré.....	500 euros
- 1 tireuse à bière.....	50 euros
- 1 caisse enregistreuse.....	120 euros
- 1 congélateur à glace.....	60 euros
- 1 vitrine réfrigérée Coca-Cola.....	120 euros
- 1 meuble réfrigéré positif 3 portes.....	500 euros
- 1 réfrigérateur.....	50 euros
- 1 micro ondes.....	20 euros
- 1 étagère inox.....	50 euros
- 1 table inox.....	150 euros
- 1 four	400 euros
- 1 piano 6 feux avec four électrique.....	200 euros
- 1 meuble réfrigéré 3 portes.....	500 euros
- 1 friteuse 2 bacs.....	120 euros
- 1 hôte aspirante.....	250 euros
- 1 plonge 1 bac.....	200 euros

Total des actifs.....4741 euros



1. (02/07/2025 09:35:35)



2. (02/07/2025 09:35:40)



3. (02/07/2025 09:35:49)



4. (02/07/2025 09:35:57)



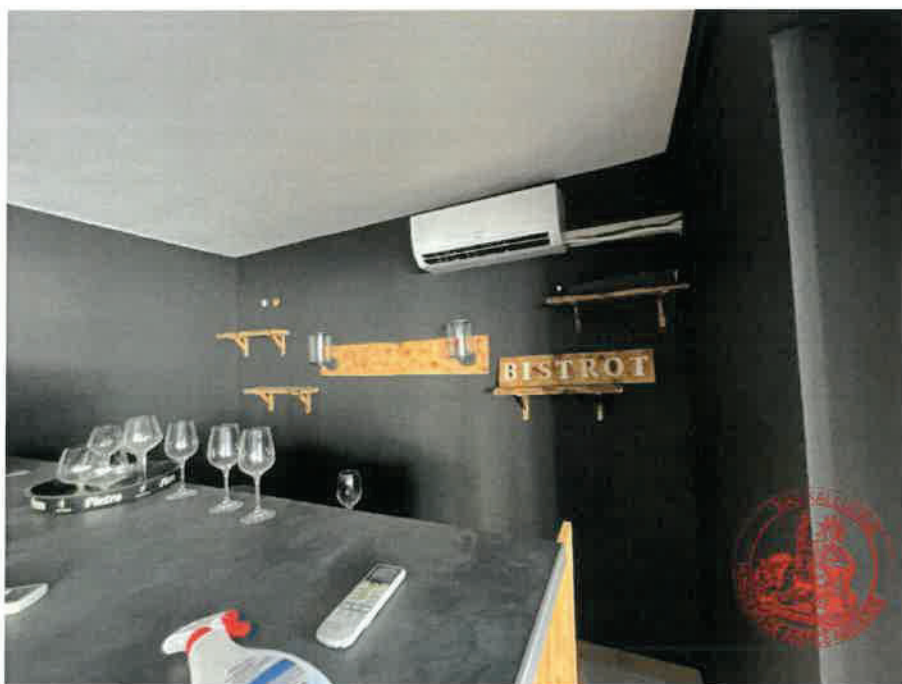
5. (02/07/2025 09:36:05)



6. (02/07/2025 09:36:25)



7. (02/07/2025 09:36:33)



8. (02/07/2025 09:36:37)



9. (02/07/2025 09:36:42)



10. (02/07/2025 09:36:59)



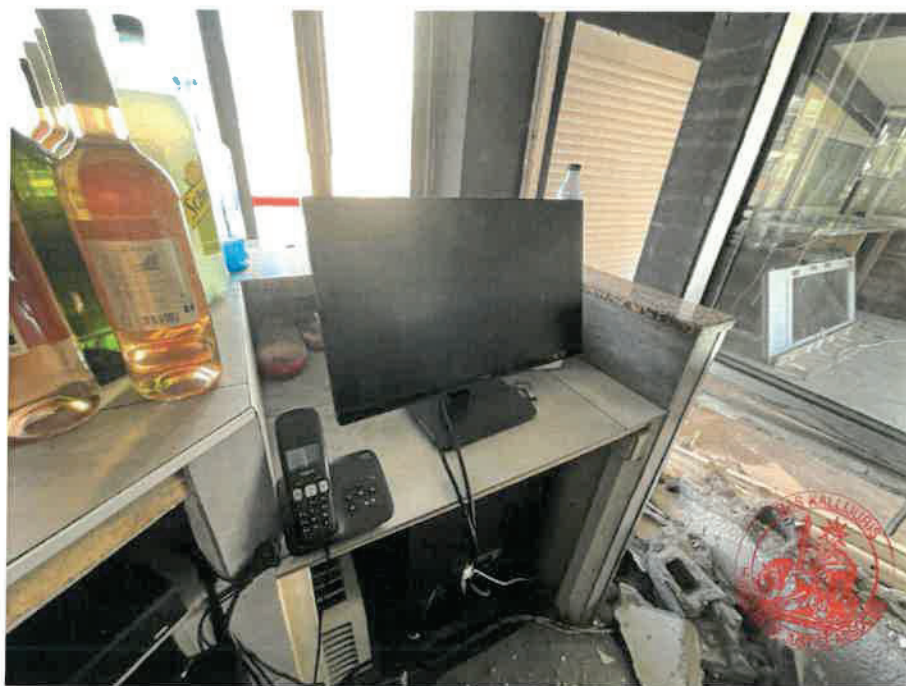
11. (02/07/2025 09:37:04)



12. (02/07/2025 09:37:17)



13. (02/07/2025 09:37:24)



14. (02/07/2025 09:37:42)



15. (02/07/2025 09:37:53)



16. (02/07/2025 09:38:09)



17. (02/07/2025 09:38:12)



18. (02/07/2025 09:38:15)



19. (02/07/2025 09:38:21)



20. (02/07/2025 09:38:23)



21. (02/07/2025 09:38:27)



22. (02/07/2025 09:38:32)



23. (02/07/2025 09:38:39)



24. (02/07/2025 09:38:46)



25. (02/07/2025 09:38:51)

Le montant total des actifs inventoriés ce jour dans le local de la SARL L'AIXTRA s'élève à la somme de 4741 euros.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal d'inventaire pour servir et valoir ce que de droit.

Maître EMMANUELLI Sophie

Commissaire de Justice Associé



